

INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT



Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut d'**Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement** mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise.

Les Livrets de formation IOBSP permettent de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par l'arrêté du 18 juillet 2022.

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Répondre aux obligations de formation posées par la loi pour les **Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement**
- Répondre aux exigences de capacité professionnelle en vue d'une immatriculation auprès de l'ORIAS

MODALITÉS DE LA FORMATION



Modalités d'examen
Examen final par QCM



Modalités pédagogiques
Formation en E-learning
via une plateforme de formation
accessible 24h/24 et 7j/7



**40h, 80h ou 150h
de formation**
(en fonction du niveau)
100% en ligne

THÉMATIQUES

Tronc commun :

Savoirs généraux, connaissances générales sur le crédit, notions générales sur les garanties, notions générales sur les assurances des emprunteurs, règles de bonne conduite, contrôles et sanctions

Modules de spécialités :

Crédit à la consommation et crédit de trésorerie : environnement du crédit de trésorerie et à la consommation, crédit à la consommation, connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur, préparation d'un dossier de crédit à la consommation.

Regroupement de crédits : environnement du regroupement de crédits, regroupement de crédits, connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information du candidat au regroupement, dossier de regroupement.

Les services de paiement : environnement des services de paiement, différents services de paiement, droits de la clientèle en matière de services de paiement, préparation d'un dossier de services de paiement.

Le crédit immobilier : environnement du crédit immobilier, intervenants et le marché, crédit immobilier, connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur, constitution du crédit immobilier.

PRÉREQUIS ET NIVEAUX

- Avoir des notions bancaires et de financement
- Connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné
- **Niveau 1** : Tronc commun + 5 modules obligatoires + approfondissements (24h)
- **Niveau 2** : Tronc commun + 1 module de spécialité au choix + approfondissements (6h)
- **Niveau Crédit Immobilier** : 9 modules obligatoires (40h), Programme spécifique, nous consulter



**E-learning
& Coaching**

STATUTS ACCESSIBLES



- Courtier ou mandataire non-exclusif en Opérations de Banque et Services de Paiement (Niv 1)
- Mandataire exclusif en Opérations de Banque et Services de Paiement (Niv 2)
- Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (Niv 2)
- Mandataire exclusif à titre accessoire ou Mandataire non exclusif à titre accessoire (Niv Crédit Immobilier)

**77%
taux de
réussite**

**93%
satisfaction
client**

FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

L'**Institut Juriscampus** met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

CONTACTEZ-NOUS

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation



05 62 88 28 43
contact@juriscampus.fr



Institut Juriscampus
Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr

INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT



Métier

Il existe plusieurs intermédiaires en opérations de banque et services de paiement :

- **Le courtier** accompagne une clientèle variée dans le choix et le suivi de produits notamment des crédits immobiliers selon la réglementation en vigueur et les objectifs de son client
- **Le mandataire exclusif ou non** agit pour le compte d'un établissement de crédit ou de paiement
- **Le mandataire des catégories d'IOBSP** précédemment mentionnés

E-learning & Coaching

Le E-learning à l'Institut Juriscampus

- Combiner les modalités dans un dispositif complet avec des ressources variées
- Un accompagnement permanent
- Un apprenant au centre de l'apprentissage
- Un parcours de formation qui permet de se former à son rythme

Dans l'optique d'aider l'apprenant dans son apprentissage, tous nos cours sont construits de la même manière, un environnement pédagogique fort aux multiples entrées cognitives sera mis à votre disposition.

De ce fait, vous retrouvez donc toujours la même organisation d'une leçon à l'autre.

La leçon : Vos leçons sont présentées dans l'ordre de la maquette pédagogique. Nous mettons à disposition des ressources documentaires complémentaires (textes de loi, etc.). Nous agrémentons nos enseignements d'illustrations par animations, simulations permettant une meilleure appréhension du contenu.

Les outils : Barre de Progression, Calendrier, Evènements à venir, Forum pédagogique.

La synthèse : Un résumé des points essentiels, en quelques minutes, de votre leçon.

La mise en pratique de vos cours : De nombreux exercices aux formes diverses sont mis à votre disposition vous permettant d'apprendre de manière ludique tout en variant les biais cognitifs. Ainsi, suivant les leçons, vous retrouverez :

- Des quiz
- Des devoirs avec corrections détaillées
- Des jeux divers tels que mots croisés, qui veut gagner des millions ...
- Des mises en situation vous permettant d'explorer plusieurs solutions

Le Coaching : Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous répondre par téléphone, mail ou sur les différents forums de la plateforme de formation. Questions de cours, examens, motivation, organisation, administratif : l'Institut Juriscampus est là pour vous.

Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation !



Institut Juriscampus

Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr

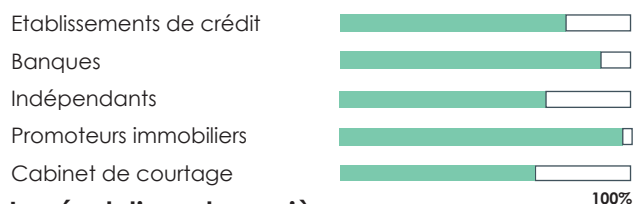
Ne pas jeter sur la voie publique

Chiffres-clés

Rémunération

La rémunération de l'IOBSP est soumise à une très grosse part de variable (ce qui ne nous permet pas de vous donner une fourchette de rémunération parlante).

Qui recrute



Les évolutions de carrière

- Responsable de cabinet de courtage
- Conseiller en gestion de patrimoine

Espace général

Assistance

Espace Webconférences

Espace de co-working

Conseils du coach



Une ingénierie pédagogique globale

- Serious game
- Adaptive learning
- Social learning
- Co-working digital
- Contrôle des connaissances
- Classes virtuelles
- Coaching
- Mobile learning
- Picking learning
- Auto-évaluation



05 62 88 28 43

contact@juriscampus.fr